



CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 12 juin 2018

Le 12 juin deux mil dix-huit à 19 heures le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude ROYOUX, Maire.

Étaient présents : Mmes Desplat, Sirieix, Bonnet-Njamkepo. Mrs Royoux, Dubois, Bourdonnay, Verdier, Challos, Quintric.

Absents excusés : Mme Gillot donne pouvoir à Mme Sirieix, Mr Damaz donne pouvoir à Mr Bourdonnay, Mr Dutailly donne pouvoir à Mr Royoux.

Absents : Mr Herreman.

2018 / 48 – INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser l'indemnité de conseil à Madame Christine CROUZETTE, le percepteur de Saint André de l'Eure, au titre de l'exercice 2018 :

Indemnité de conseil :	348,78 €
Indemnité de confection de budget :	0.00 €
Moins les retenues sociales :	33,23 €
Indemnité de conseil NET :	315,55 €
Total du versement :	315,55 €

Voté à l'unanimité.

2018 / 49 – CHANGEMENT DE NOM D'UN LOTISSEMENT

Compte tenu des difficultés et des erreurs rencontrées dans la distribution du courrier (confusion entre les Bas de Chaumont et Les Coteaux de Chaumont),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de renommer le lotissement « Les Bas de Chaumont » en « Haut des Vignes ».

Cette modification est rétroactive au 1^{er} avril 2013 (confère au courrier du 14 février 2013 envoyé aux habitants concernés).

Voté à l'unanimité.

2018 / 50 – RENOVATION DE L'EGLISE

Dans le cadre de la protection du Patrimoine, il devient nécessaire de procéder à la rénovation de l'Eglise de Marcilly sur Eure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Mr le Maire à signer tous documents relatifs à l'étude de la rénovation de l'Eglise (conventions, appels d'offre, maîtrise d'architecte, ...).

Voté à l'unanimité.